

## Les *Euemerioi* et les confréries joyeuses

Monsieur Glen W. Bowersock

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Bowersock Glen W. Les *Euemerioi* et les confréries joyeuses. In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 143<sup>e</sup> année, N. 4, 1999. pp. 1241-1256;

doi : <https://doi.org/10.3406/crai.1999.16080>

[https://www.persee.fr/doc/crai\\_0065-0536\\_1999\\_num\\_143\\_4\\_16080](https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1999_num_143_4_16080)

---

Fichier pdf généré le 21/05/2018

## COMMUNICATION

LES *EUEMERIOI* ET LES CONFRÉRIES JOYEUSES<sup>1</sup>,

PAR M. GLEN BOWERSOCK, ASSOCIÉ ÉTRANGER DE L'ACADÉMIE

Dans la plupart des cultures les associations volontaires ont offert aux individus la possibilité d'échapper à l'anonymat des foules pour adhérer à des groupes restreints de compagnons qui s'apportent un soutien mutuel et partagent certaines valeurs. Ces groupes ont souvent été fondés sur une base culturelle, bien que d'autres centres d'intérêt, avec ou sans élément religieux, aient aussi pu leur servir de point de ralliement. Dans la grande majorité des sociétés humaines où les implantations urbaines ont occupé un rôle important, il est un désir qui apparaît comme fondamental : celui de se regrouper en associations privées en vue de poursuivre un but commun. C'est l'entassement des personnes dans les villes qui a donné à l'individu le besoin d'exprimer son identité propre. A l'époque moderne, avec les progrès des réseaux de communication, l'instinct d'adhésion au groupe s'est étendu à l'échelle de nations et de continents entiers, perdant ainsi son caractère proprement urbain. Ce n'est pas pour rien que l'historien nord-américain Arthur Schlesinger *père* a forgé l'expression « une nation d'adhérents » (« a nation of joiners ») à propos des États-Unis.

Dans l'Antiquité classique, cependant, la majorité des associations volontaires conservèrent un caractère essentiellement urbain et local. La terminologie qui servait à désigner ce type d'organisations variait selon l'endroit et l'époque. Alors que les Romains utilisaient le seul mot *collegia* pour désigner à la fois les groupes religieux et séculiers, les Grecs possédaient un vocabu-

1. Je dois à Georg Petzl de m'avoir indiqué que l'inscription des *Euemerioi* de la vallée du Caystre avait paru dans le tome d'Éphèse de la série des *Inschriften Kleinasiens*, un volume où elle n'a aucun lieu de se trouver (cf. J. et L. Robert, *Bull. épig.*, 1982, 311 : « une série d'annexions violentes de villes qui furent toujours indépendantes d'Éphèse », et 352 : « L'abondante épigraphie de cette ville [Hypaepa] est embrigadée avec les inscriptions d'Éphèse »). Je suis également reconnaissant au Dr Petzl de m'avoir fourni une photographie de l'inscription, ainsi que de ses propres et si pertinentes remarques la concernant. Je suis tout aussi redevable à Deborah Boedeker, Christopher Jones et Franz Rosenthal de leurs précieuses suggestions, et je tiens à exprimer ici ma plus vive reconnaissance à Florent Heintz qui a soigneusement traduit mon texte anglais.

laire plus riche et une plus grande variété de formes. A l'époque classique et hellénistique de telles associations étaient habituellement désignées sous les noms de *ἐταιρεία* ou *θίασοι*. Par la suite on utilisa d'autres termes, tels que *σύνοδοι* et *τάγματα*, pour se référer aux mêmes entités<sup>2</sup>. A l'époque romaine l'usage du terme *συμβίωσις*, particulièrement en Asie Mineure, et celui de *συμπόσιον* dans d'autres régions comme le Proche-Orient, faisaient allusion à la vie collective et à la consommation d'alcool comme à des éléments essentiels de l'activité associative<sup>3</sup>. De plus en plus les ouvrages scientifiques récents ont mis l'accent sur l'importance du boire et manger collectifs, donnant ainsi naissance au terme de « commensalité » pour désigner cet aspect du comportement social.<sup>4</sup>

Les associations volontaires grecques, lesquelles étaient immensément variées tant dans leur objectifs que dans leur structures, offrirent, il y a de cela un siècle environ, une riche matière première aux études importantes de deux savants : celle de E. Ziebarth, *Das griechische Vereinswesen*, publiée en 1896, et celle de F. Poland, *Geschichte des griechischen Vereinswesens*, parue en 1909. Ziebarth consacra à peine une seule page de son ouvrage à un type d'associations qu'il désigna sous le terme plus ou moins péjoratif de *Vergnügungsvereine*, ou « clubs récréatifs »<sup>5</sup>. Il est évident que Ziebarth trouvait cette catégorie indigne de son attention scientifique, une opinion que partagea son successeur Poland<sup>6</sup>. Celui-ci, mis sur la défensive, déclara qu'il ne rapportait l'existence de tels groupes récréatifs que par souci d'exhaustivité. Il maintint, de plus, qu'ils étaient *meist literarisch überlieferte Vereine* (« des associations pour la plupart attestées seulement dans des sources littéraires »), et qu'il ne fallait donc pas les prendre au sérieux.

Les clubs de ce genre, tels que la littérature nous les présente, semblent en effet manquer du sérieux si cher aux historiens du début du siècle. Parmi eux on trouve les bandes de chahuteurs que mentionne Démosthène, au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., sous les noms obs-

2. Pour les *σύνοδοι* voir Philon, *In Flacc.* CXXXVI ; pour les *σύνοδοι* en tant qu'associations, de ceux que Posidonius appelle *σύνδειπνοι* en Syrie (voir n. 30 *infra*), voir Posidonius *apud* Athénée 210e-f, répété en 527e-f [extrait dans Jacoby, *Frag. Griech. Hist.* II, A. 87, F 10] ; *Epist. Apoll. Tyan.* XXXIX et XL pour *τάγματα*.

3. Pour cet usage de *συμβίωσις*, particulièrement en Lydie, cf. L. Robert, *Études anatoliennes*, Paris, 1937, p. 62, n. 2 ; Id., *Hellenica* IX, 1950, p. 37. A propos de *συμπόσιον* au sens de « club », cf. J. et L. Robert, *Bull. épig.*, 1938, 218, et J. Milik, *Dédicaces faites par des dieux*, Paris, 1972, p. 109. Le terme peut parfois signifier « salle de banquet » : J. Milik, *ibid.*, p. 143.

4. Cf. Mary Douglas, *Constructive Drinking*, Cambridge, 1987. Voir aussi A. Baumgarten, « Graeco-Roman Voluntary Associations and Ancient Jewish Sects », dans *Jews in a Graeco-Roman World*, Oxford, 1998, p. 93-111.

5. E. Ziebarth, *Das griechische Vereinswesen*, Leipzig, 1896, p. 123 sqq.

6. F. Poland, *Geschichte des griechischen Vereinswesens*, Leipzig, 1909, p. 56.

cènes de Ἰθύφαλλοι, Αὐτολήκυθοι et Τριβαλλοί<sup>7</sup>. Les clubs mystérieux de Sardes, dont témoignent les lettres attribuées à Apollonius de Tyane, suggèrent un mot d'ordre sexuel comparable à celui des bandes de voyous athéniens: ce sont les Κόδδαροι et les Ξυρησίταιροι, dont les noms font probablement allusion aux organes génitaux<sup>8</sup>. Il existait pourtant d'autres groupes récréatifs, eux aussi attestés dans la littérature, mais aux intérêts d'une portée plus large et qui mettaient l'accent sur la joie et la bonne humeur. Ce sont les Γελωτοποιοί et les Γελόιαστοι de l'époque hellénistique<sup>9</sup>. Le groupe que Marc Antoine rassembla sous le nom de Ἀμμητόβιοι (« les viveurs inimitables ») est sans doute la plus célèbre de ces organisations récréatives à définition plus ample<sup>10</sup>. Toujours aussi inventif qu'exubérant, Marc Antoine fonda une autre association dont le but, selon Plutarque, était de participer à la mort collective, les συναποθανούμενοι<sup>11</sup>. N'allons pas voir là une préfiguration du suicide collectif de Jonestown. A en juger d'après le tempérament de son fondateur, il est plus vraisemblable que ce groupe ne faisait que poser un défi joyeux à celle qui l'emporte toujours sur toute vie humaine.

Les associations que l'on rencontre dans la littérature sont d'un caractère quelque peu frivole, et c'est sans doute pour cette raison que Ziebarth et Poland les jugèrent insignifiantes. Mais Poland avait tort de penser que les témoignages concernant les *Vergnügungsvereine* étaient limités aux seules sources littéraires. Il convient de rappeler ici, sous les vénérables plafonds de cette Académie, que c'est Louis Robert qui a montré comment certaines inscriptions grecques provenant d'organisations locales en milieu urbain mettaient un accent prononcé sur la joie et l'exubérance. Dans ses *Études anatoliennes*, au cours d'une discussion sur l'usage du terme συμβίωσις, pris au sens d'organisation volontaire, en Asie Mineure occidentale et particulièrement en Lydie, Robert invoqua les Εὐθεράπιοι, dont le nom apparaît dans l'agora sud de Milet, et les Ἀκράτητοι dont l'existence est attestée dans une inscription de Mylasa<sup>12</sup>. Dans une étude plus tardive, il ajouta à ces

7. Démosthène, *Orat.* LIV (*cont. Con.*, 14 et 39). A propos des αὐτολήκυθοι, voir le débat entre J. Henderson et R. J. Penella dans *Mnemosyne* 27, 1974, p. 293-297.

8. *Epist. Apoll. Tyan.*, n° 39 et 40, avec les commentaires de R. J. Penella, Leyde, 1979, p. 110 sq.

9. Athénée, 260b et 614a.

10. Plut. *Ant.* XXVIII.

11. *Ibid.* LXXI.

12. L. Robert, *op. cit.* n. 3., 1937, p. 63-66. Pour l'inscription de Milet, voir les *Inscr. von Milet* 214, Rehm éd., n° 214, et la note de P. Herrmann dans sa réimpression revue et augmentée de 1997, p. 202. L'inscription de Mylasa a été reproduite dans les *Inscr. Kleinasiens* 34, 1, n° 584.

exemples une autre *συμβίωσις*, dont il parvint à reconstruire le nom, celle des *Καλοκάρδιοι* (« les gens qui ont le cœur gai »), dans la vallée de Sardes, ainsi qu'un autre groupe, situé non loin de là, qui se donnait le nom de οἱ Ἐρωτες.<sup>13</sup>

D'après Louis Robert, toutes ces associations représentaient autant d'exemples de confréries joyeuses en tout point comparables à un autre groupe que mentionne, avec la liste de ses membres, une inscription provenant du voisinage de Tire dans la vallée du Caystre. Sur la base d'un estampage qui était en sa possession, Robert publia les sept premières lignes de ce texte qui en comporte en tout 24. Cet estampage repose désormais, grâce aux bons soins et à la générosité de M<sup>me</sup> Robert, à l'Institute for Advanced Study de Princeton. Curieusement, il vint y rejoindre un autre estampage de la même pierre qui était apparemment parvenu à Princeton dans le sillage de David M. Robinson. L'on est donc en mesure de contrôler l'exactitude du texte grâce à ces deux estampages. Le Dr Georg Petzl de Cologne a en outre pris une photo de la pierre elle-même, laquelle se trouve désormais au musée archéologique d'Izmir, et a eu l'obligeance de bien vouloir mettre cette image à ma disposition. Le texte intégral de l'inscription fut publié en 1981 dans un volume des inscriptions d'Éphèse faisant partie de la série des *Inschriften Kleinasiens*<sup>14</sup>. Elle y était attribuée à la ville d'Hypaepa, mais ni son importance, ni les problèmes qu'elle pose n'y faisaient l'objet d'un commentaire.

Je lis le texte comme suit<sup>15</sup> (fig. 1) :

[Ἄγαθ]ῆ τύχη couronne Θεοῖς Π[α]  
 [τρῶ]οις καὶ Θεοῖς Σεβαστοῖς  
 [Ἡ] ζουληνῶν κατοικία ἐ-  
 4 [τ]είμησεν τὴν συνβίωσιν  
 τῶν Εὐημερίων ἐπιγρα-  
 φήν. Αὐρρ. palme Αὐρ. Παπίων  
 Γ Σακέρδωτος Αὐρ. Ἄπολ-  
 8 λώνιος Περιγένους ὁ  
 καὶ Παλατεῖνος Αὐρ.  
 Μοσχίων Ἄφροδισίου  
 Αὐρ. Τρύφων Τατιανοῦ Στρου-

13. L. Robert, *Hellenica* IX, 1950, p. 37 sq.

14. *Inscr. Kleinasien* 17, 2, n° 3817.

15. L'édition du texte parue dans les *IK* reconstruit le nom de l'ethnique à la l. 3 comme Ἄζουληνῶν. L'estampage montre l'impossibilité d'une telle restauration. Ἀλεύριδος aux l. 19-20 apparaît clairement sur la photographie, mais le *lambda* n'a laissé de traces sur aucun des deux estampages. Λούγδου dans l'édition du texte apparaît sur la pierre elle-même comme ΛΟΥΓΔΣΥ. L'édition des *IK* ne mentionne ni le signe de séparation en forme de couronne à la l. 1 après *τύχη*, ni celui en forme de palme à la l. 6 après *Αὐρρ.*

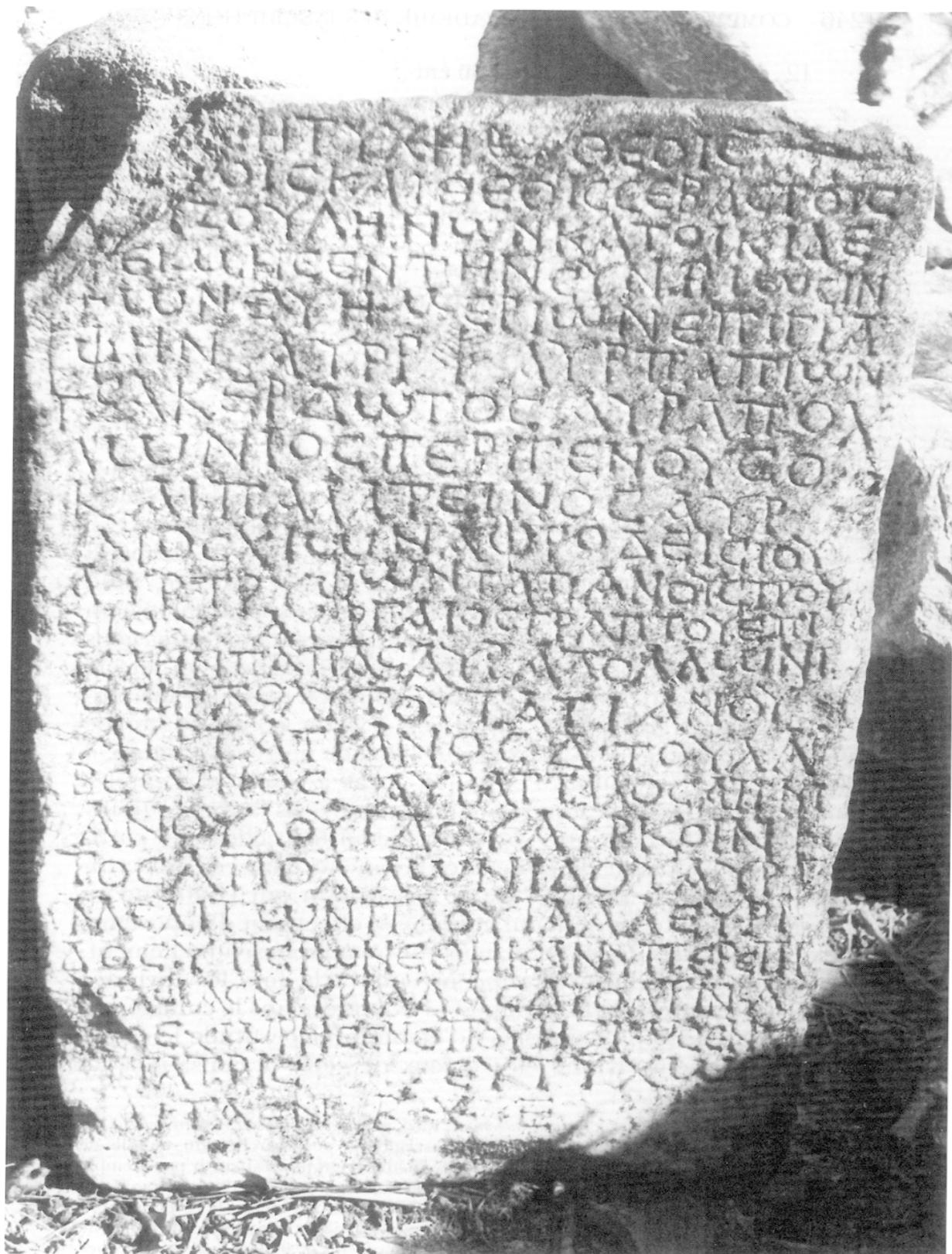


FIG. 1. Photographie de l'inscription.

- 12 θίου Αὐρ. Γάϊος Γραπτοῦ ἐπί-  
κλην Παπᾶς Αὐρ. Ἐπολλώνι-  
ος Ἰππολύτου Τατιανοῦ  
Αὐρ. Τατιανός Δ τοῦ Λα-  
16 βεῶνος Αὐρ. Ἄτταλος Ἄπφι-  
ανοῦ Λούγδ<ο>υ Αὐρ. Κοῖν-  
τος Ἐπολλωνίδου Αὐρ.  
Μελίτων Πλουτᾶ Ἄλεύρι-  
20 δος, ὑπὲρ ὧν ἔθηκαν ὑπὲρ ἐπι-  
[μ]ελείας μυριάδας δύο ἄτινα  
[πρ]οεχώρησεν ὅπου ἠξίωσεν [ἦ]  
[π]ατρίς . εὐτυχῶς  
24 [χ]αὶ τὰ ἐν Β ✕ Ε

Vu que toutes les personnes nommées portent le nom Aurélius, on peut constater qu'il s'agit probablement d'un texte du III<sup>e</sup> siècle après la *constitutio Antoniniana* qu'a promulguée Caracalla en 212. Une communauté locale, désignée ici sous le nom de κατοικία comme c'était l'usage dans cette région d'Asie Mineure, rend hommage, par le biais d'une inscription, à une association ou à un club (συμβίωσις) d'individus qui s'appellent eux-mêmes « les gens joyeux » (οἱ Εὐήμεριοι). Il est possible que le même nom ait été déchiffré sur l'un des sièges du théâtre de Milet, dans une inscription prescrivant les places réservées à cette confrérie (τόπος Εὐημερίων, βάθρα ζ')<sup>16</sup>. A la troisième ligne de notre inscription, il est difficile de restaurer l'ethnique local à partir d'exemples connus ; ces ethniques sont si nombreux sous ces latitudes qu'il y a peu de chances pour que l'on puisse identifier celle-ci en particulier. Ce qui apparaît clairement, en revanche, dans cette inscription, c'est que les membres d'une association ont contribué au bien-être de leur communauté (πατρίς) en effectuant d'importants dons en espèces. Chaque donateur est nommé individuellement, et l'hommage rendu au groupe invoque à la fois les divinités locales (Θεοὶ πατρῶοι) et les empereurs vénérés dans le culte impérial (Θεοὶ Σεβαστοί). Ceci permet d'établir avec certitude le caractère éminemment civique et religieux de cette organisation. La

16. L. Robert, dans *Revue des Études anciennes*, 1963, p. 329, n. 2 (*Opera Minora Selecta* III, 1524) : « Je pense par exemple aux séries d'inscriptions des marches du temple de Didymes... ou à celles du théâtre de Milet, encore inédites. On pourrait avoir par exemple ce type : Αὐραρίων βάθρα ζ' ou bien Τόπος Εὐημερίων, βάθρα ζ' ». Ces deux exemples ne figurent pas dans la publication des inscriptions de Didymes. De même, la récente publication par P. Herrmann des inscriptions gravées sur les sièges du théâtre de Milet ne contient aucun des textes que mentionne Robert (bien que les n<sup>os</sup> 940a-d fassent référence à des αὐράριοι). Il est possible que Robert ait seulement présenté ces textes *exempli gratia*, bien qu'une telle pratique ne lui ressemblerait pas.

communauté pouvait utiliser la somme d'argent versée par les donateurs comme bon lui semblait. En tout dix donateurs avaient versé une somme totale de vingt mille deniers pour les dépenses publiques de la πατρίς. La double occurrence de la préposition ὑπέρ dans la même ligne (20) trahit un style un peu gauche, mais le sens ne fait aucun doute. Le premier ὑπέρ, suivi du génitif, indique que le don en espèces était effectué « au nom » des personnes susmentionnées, un usage épigraphique pour lequel Louis Robert a relevé bon nombre d'exemples<sup>17</sup>. Le second ὑπέρ, suivi cette fois encore du génitif, indique le but général auquel sera consacré le don des vingt milles deniers. Étant donné que la liste des donateurs contient les noms de dix membres du groupe, on peut émettre l'hypothèse que chacun d'entre eux aura versé la somme de deux mille deniers. Curieusement, les trois dernières syllabes de ἐπι[μ]ελείας après le deuxième ὑπέρ sont illisibles sur chacun des deux estampages, lesquels semblent avoir préservé les lettres -σας à la fin du mot. Sur la photographie, en revanche, on peut lire non seulement la barre centrale des deux *epsilons* qui suivent le *mu* manquant, mais aussi le *lambda* et le *iota* qui n'ont laissé aucunes traces sur les estampages<sup>18</sup>.

La couronne et la palme, toutes deux signes de victoire, sont des symboles familiers dans le répertoire des inscriptions et monuments honorifiques. Le fait qu'ils y soient fréquemment associés aux combats de gladiateurs permet d'inférer qu'au moins une partie de la somme versée par les *Euemerioi* avait servi à couvrir les frais d'un spectacle de ce type. A travers ces deux symboles, l'on rendait hommage à la fois aux donateurs et aux combattants<sup>19</sup>.

Il est donc clair que ce club de citoyens allègres n'avait pas pour unique credo la satisfaction de désirs terrestres. Sa définition de la joie comprenait l'exercice de la bienfaisance et de la piété envers la cité, et c'est en pratiquant ces vertus qu'il avait mérité l'hommage rendu par la communauté. Les dons en espèces pouvaient être commémorés de la même manière lorsqu'ils étaient versés à des associations religieuses. C'est le cas de la grande inscription de la synagogue d'Aphrodisias, une longue liste de noms rendant hommage à la fois aux juifs et aux sympathisants qui s'étaient coti-

17. J. et L. Robert, *Bull. épig.*, 1939, 400.

18. Ces divergences, auxquelles s'ajoutent celle du lambda manquant (cf. n. 15), m'amènent à penser que la pierre a été nettoyée entre le moment où Robinson et Robert effectuèrent leurs estampages, et celui de la photographie prise par Petzl en 1975.

19. L. Robert, *Les gladiateurs dans l'Orient grec*, Paris, 1940, p. 57 et 116 (n° 58 : une palme est décernée au roi thrace Rhœmetalcès à l'occasion de son archontat éponyme d'Athènes en 367 ap. J.-C., un honneur en échange duquel il dut sans doute financer des spectacles).

sés pour ériger la synagogue<sup>20</sup>. On peut comparer ces honneurs officiels rendus à de longues listes de donateurs à ceux que les villes conféraient alors à leurs bienfaiteurs (εὐεργέται), et tout particulièrement à ceux d'entre eux qui avaient fait promesse de dons en espèces lorsqu'une ville ouvrait une souscription publique en vue de financer un projet particulier<sup>21</sup>. Mais l'on n'entend plus guère parler de souscriptions publiques après l'ère hellénistique. Sur les quatre-vingt sept exemples rassemblés par Léopold Migeotte, seulement six peuvent être datés de la période post-augustéenne, seules trois occurrences appartiennent au II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., et aucune n'est plus tardive que l'an 165. Il est possible qu'au moins une partie des associations volontaires, à cause de leur participation croissante à la vie civique, aient contribué à entraîner ce brusque déclin des souscriptions publiques. La structure associative aurait ainsi permis à des individus bien moins nantis que ceux auxquels l'on dédiait de grandioses statues, non seulement de contribuer modestement à un projet qui leur tenait à cœur, mais aussi de recevoir par là un gage adéquat de la reconnaissance publique.

En aucun cas, donc, ne faut-il voir dans une confrérie joyeuse comme celle des Εὐημέριοι un groupe frivole de bons vivants ; elle faisait, au contraire, partie intégrante du tissu urbain, tant au niveau civique que dans le domaine des finances. La joie qu'exprimaient ces confréries se reflète dans l'onomastique régionale. Comme l'a montré Robert, Χαρά, Ἀπάτη (au sens, bien documenté, de « plaisir » plutôt que de « tromperie ») et Τέρψις sont des noms propres qui évoquent tous la joie et le plaisir associés aux banquets festifs des associations volontaires, lesquelles sont souvent d'inspiration religieuse<sup>22</sup>. Lorsque les villes avoisinantes de Stratonicee en Carie étaient invitées à venir participer aux mystères de Panamara, les longues séries d'inscriptions commémorant ces invitations désignaient le banquet festif du simple nom de εὐφροσύνη : « Je vous invite à prendre part à "l'allégresse" aux côtés des dieux » (παρακαλῶ | τῆς παρ' αὐτῶ μετέχειν εὐφροσύνης)<sup>23</sup>. Le

20. J. Reynolds, R. Tannenbaum, *Jews and Godfearers at Aphrodisias* (Cambridge Philological Society Supplementary, 12), Cambridge, 1987. Le texte grossièrement gravé sur le côté de la stèle (celui que les éditeurs appellent « face a ») doit être, de beaucoup, plus tardif que l'inscription à l'exécution nettement plus soignée qui figure sur le devant de la pierre (« face b »). Les premiers éditeurs proposèrent la séquence chronologique inverse, mais M. P. Bonz a démontré que cette opinion ne repose sur rien de solide : « The Jewish Donor Inscriptions from Aphrodisias », *Harv. Stud. Class. Phil.* 96, 1994, p. 281-299.

21. Cf. L. Migeotte, *Les souscriptions publiques dans les cités grecques*, Genève-Québec, 1992.

22. L. Robert, *Hellenica* XI-XII, Paris, 1960, p. 5-15.

23. *Inscr. Kleinasiens* 21, 1, n° 22. Cf. P. Roussel, « Les mystères de Panamara », *BCH* 51, 1927, p. 132-135 et L. Robert, *Hellenica* X, Paris, 1955, p. 199, n. 7.

nom propre Εὐφροσύνη, que l'on rencontre à Sardes<sup>24</sup>, provient de cet usage particulier. Quant au nom propre Εὐήμερος, il apparaît à Didymes<sup>25</sup>, et c'est seulement récemment qu'une nouvelle inscription a révélé l'existence d'une Εὐημερία en Lydie<sup>26</sup>. Ces noms évoquent un esprit identique à celui qui transparaît dans l'inscription de la confrérie de la vallée du Caystre : ils reflètent soit la joie que suscite la participation au culte, soit celle qu'entraîne le dévouement enjoué à la vie civique, ou encore les deux à la fois.

A la lumière du document rendant hommage aux *Euemerioi*, il vaut la peine d'examiner de manière plus approfondie les *Eutherapioi* de Milet et les *Akratêtoi* de Mylasa. Rehm avait suggéré que les *Eutherapioi* représentaient un ethnique. Mais l'identification du groupe en tant qu'association, telle que l'a proposée Robert, a depuis trouvé un autre partisan dans la personne de Peter Herrmann, dans sa réimpression du volume des inscriptions de Milet publiées par Rehm. Il se pourrait fort bien que le nom lui-même suggérât les notions de souci d'autrui et de sollicitude, et il est logique, si on lui compare le nom et les activités des *Euemerioi*, d'attribuer à ce groupe une fonction civique apparentée. L'inscription des *Akratêtoi* à Mylasa fournit plus d'informations que le texte de Milet<sup>27</sup>.

τόπος Ἀκρα-  
τήτων τῶν κα-  
ταθ<ε>μένων καὶ  
κληρονόμων  
αὐτῶν · βάρη  
ιγ'

L'éditeur du texte dans les *Inschriften Kleinasiens* pense qu'il s'agit là d'un *Club junger Leute*, mais la présence de καταθέμενοι aux côtés de leurs héritiers montre que l'adhésion au groupe était à vie et passait de génération en génération. Les καταθέμενοι eux-mêmes, dont l'inscription dit qu'ils avaient versé un acompte sur leur cotisation d'adhérents, doivent être les membres de la première géné-

24. L. Robert, *Nouvelles inscriptions de Sardes*, Paris, 1964, p. 55, n° 15.

25. *Inscr. Didyma*, n° 228, II, 8-9.

26. G. Petzl, *Épig. Anatol.* 30, 1998, p. 41.

27. *Inscr. Kleinasiens* 34, I, n° 584. Sur la pierre elle-même, la quatrième lettre de la l. 3 est un alpha. L. Robert l'a vérifié à partir d'un estampage : *Revue des Études anciennes*, 1963, p. 328 (*Opera Minora Selecta* III, 1523). Il est raisonnable de penser, avec l'éditeur du texte publié dans les *IK*, W. Blümel, que la première intention du graveur était d'insérer un epsilon. Sur la forme moyenne et intransitive de κατατίθημι au sens de « payer un acompte », cf. Lampe, *A Patristic Greek Lexicon*, Oxford, 1961, *ad loc.* Dans l'article cité *supra*, L. Robert donne un grand nombre d'exemples illustrant la pratique de numérotter les sièges de théâtre, de gymnases et d'autres salles de spectacle.

ration. Les treize rangées de sièges qui étaient réservées pour ce groupe semble indiquer un nombre relativement restreint d'adhérents ; c'est aussi ce que suggère la liste des *Euemerioi* bienfaiteurs. Certes, le texte de Mylasa n'indique nulle part que les membres de cette confrérie d'exubérants avaient fait vœu d'apporter leur soutien financier à leur communauté d'origine, mais il faut admettre que l'adhésion héréditaire favorise un état de continuité et de stabilité entièrement favorable à ce type d'activité.

La joie patriotique de ces *συμβιώσεις* d'Asie Mineure se situe aux antipodes des plaisirs auxquels se livraient les viveurs inimitables d'Antoine ou les *Vergnügungsvereine* dont Poland et Ziebarth avaient pris les activités si légèrement. Dans la foulée, les *Vereine*, comme celles des *Euemerioi* ou des *Eutherapioi*, leur avaient complètement échappées. Les associations de ce genre sont limitées au territoire de l'Asie Mineure et leurs parallèles les plus proches se trouvent au Proche-Orient, une région qui, comme je vais essayer de le montrer, a fort bien pu leur donner naissance.

Les sources littéraires, comme Philon d'Alexandrie et Athénée, fournissent une bonne base documentaire pour les termes grecs désignant les associations volontaires au Proche-Orient<sup>28</sup>. Celles-ci y étaient communément appelées *θίασος* ou *σύνοδος*. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le noter, c'est le terme *συμπόσιον* qui désigne le plus souvent ces associations en contexte proche-oriental<sup>29</sup>. L'usage de *συμβίωσις* semble propre à l'Asie Mineure, particulièrement dans la région où les inscriptions se réfèrent à la ville ou à la communauté villageoise sous le nom de *κατοικία* plutôt que sous les termes de *πόλις* ou *κώμη*.

Or, on voit déjà dans la Septante que l'équivalent sémitique de *θίασος*, *σύνοδος* ou *συμπόσιον* était *מרזח* (*mrzh*), un terme qui apparaît à deux reprises dans la Bible hébraïque<sup>30</sup>. Les opinions divergent sur la signification originelle de la racine *רזח* (*rzh*) : il se peut qu'elle contenait en elle-même deux sens distincts, à savoir « unifier » ou « s'écrier » ; ou bien, comme l'a suggéré Eissfeldt sans trop de succès, il existait deux racines différentes partageant la même forme<sup>31</sup>. Javier Teixidor a eu le bon sens d'embrasser la

28. Voir les textes cités à la n. 2 et les références que contiennent les sources mentionnées aux n. 5 et 6.

29. Voir *supra*, n. 3.

30. *מרזח* apparaît en Jérémie, XVI, 5 et Amos, VI, 7. La Septante utilise le terme *θίασος* pour traduire la première occurrence. Le traducteur de la version grecque semble avoir éprouvé des difficultés à rendre le passage d'Amos : *וְשֵׁר מְרֹזַח שְׂרִיחִים* donne bizarrement *καὶ ἐξαρθήσεται χρημετισμὸς ὑπῶν ἐξ Ἐφραϊμ*.

31. O. Eissfeldt, « Etymologische und archäologische Erklärung alttestamentlicher Wörter », *Oriens Ant.* 5, 1966, p. 165-176, réimprimé dans ses *Kleine Schriften* IV, Tübingen, 1968, p. 285-296.

première opinion selon laquelle le mot est basé sur une seule et même racine<sup>32</sup>. Ce qui importe ici, c'est que le terme comporte la notion de cri. Quand il apparaît chez Jérémie, il se rapporte clairement à un cri de douleur. Quand on le trouve chez Amos, en revanche, il fait sans aucun doute référence à un cri de joie. Le texte du prophète décrit explicitement les participants au banquet comme ceux qui reposent sur des lits d'ivoire, s'étirent sur leur banquette, mangent de la viande d'agneau, chantent au son de la viole et boivent leur vin au pichet. Le mot *marzeah* qu'on trouve également dans les textes de Ras Shamra a clairement le même sens plus tard, sous la forme araméenne de *marz'hā*, dans l'épigraphie sémitique de la Mésopotamie (à Hatra), de la Syrie (à Palmyre), de la Transjordanie (à Pétra) et de la Palestine.

On trouve chez le stoïcien Posidonius, qui était lui-même originaire d'Apamée de Syrie, une description vivante de l'institution du *marzeah* tel qu'il était en usage en Syrie à son époque. Il ne pouvait pas, bien sûr, employer ce mot puisqu'il écrivait en Grec, mais il ne fait aucun doute qu'il a bien décrit ce type de confrérie, même s'il ne pouvait s'empêcher de le juger sévèrement en bon stoïcien qu'il était. Profitant de la fertilité des terres environnantes, ses compatriotes participaient à des *σύνοδοι* dans le seul but, toujours d'après notre stoïcien, de faire constante ripaille et de vivre dans le luxe. Ils séjournèrent dans les locaux communs de leurs clubs comme s'ils étaient chez eux. Le témoignage de Posidonius est d'autant plus intéressant qu'il rapporte comment ces locaux (*τὰ κοινὰ τῶν συνδειπνῶν*) étaient alors appelés *γραμματεῖα*<sup>33</sup>. La présence de ce terme ne s'explique que si l'on y voit une référence au centre opérationnel de l'association, avec ses archives et son secrétariat : ces confréries devaient donc jouer un rôle civique et religieux que Posidonius prit bien soin de ne pas mentionner. La fonction administrative que suggère le terme *γραμματεῖον* trouve un

32. J. Teixidor, *Bulletin d'Épigraphie sémitique*, 1971, p. 24 [*Syria* 48, 1971, p. 458], réimprimé dans la compilation des *Bulletins* pour les années 1964-1980, Paris, 1986, p. 154. Voir P. J. King, « The *Marzeah*: Textual and Archaeological Evidence », *Eretz-Israel* 20, 1987, p. 98-106, pour les témoignages ougaritiques. Sur l'hypothèse d'un culte funéraire dans le contexte du *marzeah* la constatation de B. B. Schmidt reste définitive : « The Eblaite, Ugaritic, Aramaic, and Phoenician texts [...] lacked mortuary elements of the *marzeah* » (*Israel's Beneficent Dead. Ancestor Cult and Necromancy in Ancient Israelite Religion and Tradition* [Tübingen, 1994], p. 146).

33. Athénée 210e-f (*Frag. Griech. Hist.* II, A. 87, F 10), répété avec des changements insignifiants dans Athénée 527e-f : οἱ κατὰ τὴν Συρίαν δὲ πάντες, φησί, διὰ τὴν τῆς χώρας εὐβοσίαν ἀπὸ τῆς περὶ τἀναγκαῖα κακοπαθείας συνόδους ἐνεμον πλείους ἵνα εὐωχοῖντο συνεχῶς... τοῖς δὲ γραμματεῖσις ---- οὕτως γὰρ ἐκάλουν τὰ κοινὰ τῶν συνδειπνῶν ---- ὡς οἰκητηρίσις ἐνδαιτώμενοι. Le segment de phrase commençant par ἀπὸ paraît signifier : pour les débarrasser des pénibles obligations de la vie quotidienne. La correction ἀπόουσις proposée par Muller dans *Frag. Griech. Hist.* III, 258 est séduisante.

écho dans les inscriptions d'associations proche-orientales, autant grecques que sémitiques. Une inscription en grec sur le mur oriental du temple d'Azzanathkona à Doura donne la liste des adhérents à un groupe d'adeptes de la déesse, et parmi eux figure un certain Βαρναβους γραμματους (*sic*)<sup>34</sup>. De même à Palmyre, l'inscription d'un nommé Yarhai Agrippa, lequel porte le titre de symposiarque annuel (que l'on appelle le chef du *marzeah* de Baal), fait référence au secrétaire du club, Ogilu *ktwb*<sup>35</sup>.

L'exemple le plus célèbre du terme *marzeah* figure en bonne place sur la carte en mosaïque de Madaba, laquelle recense la ville de Beitmarseas et lui donne un surnom : Βητομαρσεα ή <αί> Μαιουμαῶς<sup>36</sup>. La ville dont le nom signifie Maison du *Marzeah* (« la maison du groupe ou du club ») est ici identifiée au Maïoumas, le festival aquatique bien connu célébré à travers tout l'Orient méditerranéen. On l'associait en particulier à Gaza, mais sa popularité s'étendait bien au-delà de cette ville. Il y a seulement un an de cela, un bassin peu profond fut découvert à Pétra, à l'est du soi-disant Grand Temple, au sud de la rue à portiques et à quelques pas d'une zone dont on pense qu'elle devait servir de place de marché<sup>37</sup>. Le bassin de Pétra est comparable à celui d'Aphrodisias tout près duquel fut découverte une inscription rendant hommage à un Maïoumarque<sup>38</sup>. Le groupe qui donna son nom à Beitmarseas était de toute évidence une confrérie joyeuse.

L'élément joyeux est bien mis en évidence dans l'inscription d'une association familiale située dans le Temple des Dieux Palmyréniens à Doura Europos. Ce groupe célébrait son εὐωχία (son « joyeux banquet ») dans la salle même où il observait le culte de Zeus<sup>39</sup>. Un même état d'esprit s'exprime de façon tout aussi mar-

34. C. Hopkins, *apud* M. I. Rostovtzeff, éd., *The Excavations at Dura Europos, Preliminary Report V*, New Haven, 1934, p. 146, no 454.

35. H. Ingholt, « Un nouveau thiase à Palmyre », *Syria* 7, 1926, p. 128-141, avec la pl. 34. Agrippa est désigné à la l. 2 sous le titre de *brbnwt mrzhwt* (avec la terminaison de l'abstrait *-wt* ajoutée à *mrzh*). L. 7 : *'gylw ktwb'*. La l. 8 donne les noms des chefs de cuisine pour le groupe. L'inscription est datée d'octobre 243.

36. M. Avi-Yonah, *The Madaba Mosaic Map*, Jérusalem, 1954, p. 41.

37. Voir M. S. Joukowsky, *Petra Great Temple. I, Brown University Excavations 1993-1997*, Providence, Rhode Island, 1998, ainsi que le compte-rendu de fouilles concernant le bassin en question dans *Amer. Journ. Arch.* 103, 1999, p. 506 sq. Le soi-disant temple avec son théâtre couvert n'est probablement qu'un bâtiment profane réunissant un palais ou une salle d'audience à un *bouleuterion*. L'hypothèse selon laquelle la zone du bassin était conçue comme un *paradeisos* n'est pas incompatible avec les fêtes du Maïoumas.

38. C. Roueché, avec la collaboration de J. Reynolds, *Aphrodisias in Late Antiquity*, Londres, 1989, n° 40, p. 69-73. Voir mes commentaires sur l'inscription du Maïoumarque dans ma recension de cet ouvrage : *Gnomon* 69, 1997, p. 49. Sur le festival du Maïoumas, cf. K. Mentzu-Meimare, « Der χαριέστατος Μαιουμαῶς », *Byz. Zeitsch.* 89, 1996, p. 58-73.

39. Pour une analyse de l'inscription de Doura, voir J. Milik, *op. cit.* (n. 3), p. 382. Le texte de l'inscription se trouve dans *SEG II*, n° 754. Sur εὐωχία et εὐωχίσθαι, voir L. Robert, *Hellenica X*, Paris, 1955, p. 298 [addendum au chapitre V].

quée dans une importante inscription provenant de Hatra : le texte mentionne une *byt hdy'* « une joyeuse maison » érigée par un individu qui se qualifie lui-même de bienfaiteur à la première personne<sup>40</sup>. L'expression est ici clairement inspirée du Grec εὐεργέτης, « *'bd tbt'* » « qui a bien fait ». Milik, qui a dûment examiné ce texte captivant dans son étude des *Dédicaces faites par des dieux*, a tout particulièrement insisté sur le rôle que jouait la bienfaisance civique dans une organisation dont le nom signifiait « joyeuse maison »<sup>41</sup>. Dans ce cas précis, le parallèle avec les *Euemerioi* est encore plus étroit.

C'est encore dans l'épigraphie de Palmyre que l'on trouve de telles associations désignées sous les noms de *marz'hā* ou συμπόσιον ; les tessères encore existantes qui donnaient droit d'accès aux cérémonies du culte contiennent à la fois le mot grec χαρά et le remarquable terme palmyrén *hyrwn'*<sup>42</sup>. Ce vocable provenait de l'arabe خير (*hayr*) et, comme l'a bien démontré notre confrère André Caquot<sup>43</sup>, il signifiait « réjouissance » ou mieux encore « liesse ». Ce terme est à l'origine de l'un des noms propres les plus usités à Palmyre, *hyrn*, en Grec *Hairanês*<sup>44</sup>. Ici aussi, donc, comme en Asie Mineure, la joie des confréries se traduisait dans les noms de personnes. Milik a découvert un exemple comparable à Hatra : ils s'agit de *šmšhdyt*, qui signifie « Shamash est joie »<sup>45</sup>. Même dans la province romaine d'Arabie, les Nabatéens possédaient une confrérie qui, au travers du culte de l'un de leurs rois, Obodas II, préservait le souvenir de leur grandeur révolue. Une inscription de Pétra témoigne de l'existence de *marz'hā* du dieu Obodas<sup>46</sup>, et les papyri du VI<sup>e</sup> siècle récemment découverts dans une église de Pétra ont montré que le nom d'Obodianus était toujours en usage à cette époque<sup>47</sup>. Il ne fait aucun doute que ce nom provenait du culte d'Obodas, de même que celui de Dusarios dans la même série de documents avait pour origine le culte de Dusares.

Toutes ces organisations étaient consacrées à l'exercice de la convivialité et de la célébration festive, mais il paraît clair qu'elle

40. F. Safar, dans *Sumer* 18, 1962, p. 28 sqq., n° 107, et pl. II.

41. J. Milik, *op. cit.* n. 3, p. 377-386.

42. H. Ingholt, H. Seyrig, J. Starcky, A. Caquot, *Recueil des tessères de Palmyre* (Institut français d'Archéologie de Beyrouth, Bibl. arch. et hist., 58), Paris, 1955, n° 586 (χαρά) et 113 חירוןא.

43. Cf. le volume cité dans la note précédente, p. 144.

44. J. K. Stark, *Personal Names in Palmyrene Inscriptions*, Oxford, 1971, p. 21 sq. et 88. Pour le nom Αἰράνης, voir *CIS* II, 3944 et H. Seyrig, *Ann. Arch. Syrie* 13, 1963, p. 159-172.

45. J. Milik, *op. cit.* n. 3, p. 381.

46. *Répertoire d'Épigraphie sémitique*, n° 1423. Cf. A. Negev, « Obodas the God », *Israel Exploration Journal* 36, 1986, p. 56-60.

47. Pour un compte rendu préliminaire sur ces importants papyri, voir L. Koenen, « The Carbonized Archive from Petra », *Journ. Rom. Arch.* 9, 1996, p. 177-188.

remplissaient également un rôle plus élevé que de laisser libre cours à la frivolité. C'est seulement à Beitmarseas qu'il n'existe aucun signe irréfutable d'orgueil civique ou de bonnes œuvres, mais le simple fait que la ville ait formé son nom à partir de celui de l'association suffirait en soi à montrer combien ces éléments y jouaient un rôle important.

C'est à la tradition sémitique qu'il paraît falloir attribuer ce lien étroit entre bienfaisance collective et convivialité. Le fait que la plus importante liste de donateurs dans le monde grec provienne de la synagogue d'Aphrodisias ne peut être entièrement le fait du hasard. Le nombre des donateurs de la synagogue de Sardes s'élevait à trente personnes, y compris, comme à Aphrodisias, les *βουλευταί* de la ville<sup>48</sup>. Bien que leurs dons n'y soient pas rapportés dans une liste unique mais dans de nombreuses et brèves inscriptions, le caractère collectif de leur don est tout à fait clair. Un registre analogue de contributeurs se trouve dans la synagogue de Délos, tandis que la synagogue de Bérénice en Cyrénaïque, exactement comme la synagogue d'Aphrodisias, en donne tous les noms des donateurs en une seule et longue liste<sup>49</sup>. Dans une récente étude sur les textes de Sardes, Tessa Rajak a noté à juste titre que les communautés juives paraissaient privilégier les donations collectives, bien que ce phénomène n'ait pas été exclusivement juif<sup>50</sup>. De fait, à Smyrne, dans l'une des très rares souscriptions publiques de l'époque impériale et l'une des dernières dont on entende parler, il est dit qu'un groupe de juifs ou d'anciens juifs avait fait promesse d'un don de dix mille deniers *ὄ πότε Ἰουδαῖοι μὴ <ριάδα> α'*<sup>51</sup>. A la lumière des parallèles rassemblés au

48. L. Robert, *Nouvelles inscriptions de Sardes*, Paris, 1964, p. 37-58 ; B. Lifshitz, *Donateurs et fondateurs dans les synagogues juives*, Paris, 1967, n° 17-27.

49. Lifshitz, *op. cit.* (n. 48), n° 3-8 (Délos), 110 (Bérénice).

50. T. Rajak, « The Gifts of God at Sardis », dans *Jews in a Graeco-Roman World*, M. Goodman éd., Oxford, 1998, p. 229-239.

51. *Inscr. Kleinasiens* 24, 1, n° 697, avec le commentaire de l'éditeur Georg Petzl. L'expression *ὄ πότε Ἰουδαῖοι* est difficile à traduire. Selon Boeckh ces mots désignent des juifs *qui ejurata fide in civitatem recepti sunt*. J. et L. Robert ont rejeté cette opinion, la déclarant infondée : *Bull. épig.*, 1983, 31 (« tant de Juifs ont été citoyens romains sans abjurer leur foi »). A. T. Kraabel, « The Roman Diaspora : Six Questionable Assumptions », *Journ. Jewish Studies* 33 (*Essays in honor of Yigael Yadin*, 1982), p. 445-464, suggère (p. 455) que les personnes en question « étaient des gens originaires de Judée, peut-être des immigrants de Palestine, accomplissant désormais leurs obligations civiques en tant que résidents de Smyrne ». Sur ce point Robert note (*loc. cit.*) que « chaque cas est à examiner à part, sans généralisation ». L'opinion de Boeckh ne peut cependant pas être rejetée dans son entier. Certes, son argument concernant la citoyenneté romaine est fallacieux, mais il n'en reste pas moins que *ὄ πότε* implique clairement une forme d'apostasie. Le début du texte de Smyrne est reproduit par L. Migeotte, *op. cit.* (voir *supra*, n. 21) sous le n° 67. L'inscription est traditionnellement datée de peu après l'an 123 ap. J.-C. (selon Petzl et Migeotte), mais C. P. Jones pense que le texte peut remonter à n'importe quelle année du règne d'Hadrien pourvu qu'elle précède sa mort. Aux l. 34-35, l'empereur est désigné *κύριος Καῖσαρ Ἀδριανός*.

Proche-Orient parmi d'autres peuples sémitiques, il est logique de supposer que c'est cette région même qui a donné naissance à ce type de bienfaisance collective et spontanée, lequel semble avoir vite remplacé l'ancien système des souscriptions publiques.

Il est évident que les villes avaient tout intérêt à encourager et à remercier ceux de leurs donateurs qui ne pouvaient aspirer aux splendeurs d'un milliardaire tel que l'Éphésien Celsus Polemaceanus. Il ressort tout aussi clairement du dossier épigraphique que ces bienfaiteurs de moindre envergure parmi les Grecs d'Asie Mineure trouvaient leur place dans les associations conviviales. La région était bien connue comme abritant de nombreuses communautés juives<sup>52</sup>. Déjà en 1927 Pierre Roussel avait établi un lien entre les inscriptions invitant à participer à l'εὐφροσύνη de Panamara et les sources littéraires qui utilisent le même terme pour désigner des banquets cultuels dans le monde sémitique. À l'appui de sa thèse, il citait en exemple un passage du premier livre des Maccabées contenant l'expression μετ' εὐφροσύνης καὶ χαρᾶς<sup>53</sup>. L'on pourrait encore illustrer ce point en mentionnant une épitaphe grecque provenant de Jérusalem, laquelle exhorte les vivants en général à profiter de la joie des banquets<sup>54</sup>. Une fois de plus, c'est le terme technique approprié εὐφραίνεσθαι qui est utilisé.

Ainsi, une forme de joie, profane ou sacrée, définissait l'atmosphère des confréries conviviales, une allégresse à laquelle s'ajoutait le souci de générosité : ces deux éléments constituaient ensemble la force motrice de tous les groupes que nous avons considérés jusqu'à présent. Cette joie réapparaît enfin sous sa forme la plus éclatante et sans doute la plus manifeste dans l'église paléochrétienne, laquelle n'était elle-même qu'un produit parmi d'autres de la culture proche-orientale. Comme l'a noté Louis Robert dans son commentaire du martyr de Pionios, le visage radieux, la pure joie que les martyrs chrétiens affichaient en marchant à une mort certaine étaient l'une de leurs caractéristiques les plus remarquables, ou, du moins, la plus surprenante du point de vue des païens. C'est ce que Robert caractérisait comme « la joie chrétienne », « le rire du martyr »<sup>55</sup>. Le visage de Pionios brillait de bonne humeur. Perpétua et ses compagnons de martyr

52. P. Trebilco, *Jewish Communities in Asia Minor*, Cambridge, 1991.

53. P. Roussel, *art. cit.* n. 23, p. 134 sq. Cf. I Macc. IV, 59 μετ' εὐφροσύνης καὶ χαρᾶς, et V, 54 ἐν εὐφροσύνῃ καὶ χαρᾷ.

54. J. et L. Robert, *Bull. épig.*, 1967, 647, en référence à B. Lifshitz, « L'exhortation à la jouissance de la vie dans une inscription tombale juive à Jérusalem », *Revue biblique*, 1966, p. 248-255.

55. L. Robert, *Le martyr de Pionios, prêtre de Smyrne*, mis au point et complété par G. W. Bowersock et C. P. Jones, *Dumbarton Oaks*, Washington D. C., 1984, p. 68 et 118.

marchaient à la mort *hilares*<sup>56</sup>. Ils montraient tous, comme le dit Robert, « le visage joyeux des martyrs ». Ces martyrs appartenaient tous à l'association communautaire de l'église chrétienne, un groupe dont la doctrine même prescrivait l'exercice de la charité. Quant à son Eucharistie, elle représentait une forme transcendante de fête et de convivialité.

D'une certaine manière, le christianisme fut le *marzeah* le plus grand de tous. L'évangile que saint Paul transmet au monde hellénique fut, comme nous le savons, en grande partie diffusé dans le monde grec par les communautés juives. Or, du moins en Asie Mineure, ces mêmes communautés avaient aussi donné l'exemple à la population grecque locale de confréries joyeuses qui se consacraient à la bienfaisance collective au travers d'idéaux et aspirations communes. Ces clubs représentaient tout naturellement un terrain fertile, qui était plus susceptible que tout autre de recevoir le message du Christ. La route est longue depuis Hatra, Palmyre et la Palestine jusqu'aux *Fuemerioi* de la vallée du Caystre et Pionios de Smyrne, mais c'est une route brillamment illuminée tout du long par la générosité et la joie.

\*

\* \*

MM. André CAQUOT, François CHAMOIX, Jean IRIGOIN et Robert TURCAN interviennent après cette communication.

## LIVRES OFFERTS

M. Jean MARCADÉ a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie de la part de son auteur, un ouvrage de notre confrère Vassos Karageorghis, associé étranger, qui s'intitule *Excavating at Salamis in Cyprus 1952-1974*. C'est une publication de la fondation A. G. Leventis, 206 p. 24 x 28, 242 illustrations en noir et en couleur, deux appendices, Athènes, 1999.

56. Cf. Pass. Perpet. XVIII, 1 (*hilares*), XVIII, 2 (*lucido vultu*).